

Compte rendu semaine de l'éthique 2026

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport

– Comprendre, repérer, signaler

Date : 5 octobre 2026

Intervenants : Katty Jorge-Maïa (MIPROF), Patrick Roux et Karine Repérant (Artémis Sport), Thomas Chevalier (FFTT).

1. Introduction et objectifs

Cette première soirée a lancé la deuxième édition de la Semaine de l'Éthique de la FFTT, organisée autour de quatre webinaires consacrés à des enjeux majeurs du sport.

Le président de la FFTT, Gilles Erb, a rappelé que l'éthique constitue un enjeu essentiel pour la Fédération, tant pour le respect des personnes que pour sa crédibilité et ses valeurs.

Ce webinar avait pour objectifs de mieux comprendre les violences sexistes et sexuelles (VSS), d'apprendre à les repérer, de savoir accueillir la parole des victimes et de connaître les démarches de signalement et les ressources disponibles.

Cette édition s'inscrit dans la continuité des actions menées par la FFTT, notamment la formation des référents éthiques régionaux organisée en janvier 2026 avec Artémis Sport.

2. Intervention de la MIPROF : comprendre les violences sexistes et sexuelles

Katty Jorge-Maïa, conseillère technique à la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains), a présenté les principales notions relatives aux violences sexistes et sexuelles.

Son intervention a notamment porté sur :

- La définition des violences sexistes et sexuelles et leur cadre juridique.
- Les stratégies utilisées par les agresseurs.
- Les conséquences psychologiques des violences, notamment les mécanismes de psychotraumatisme.

- Les outils de sensibilisation et de formation à destination des professionnels et des acteurs du sport.

La MIPROF met à disposition des ressources pédagogiques, notamment des livrets de formation et des courts-métrages, accessibles sur le site gouvernemental « Arrêtons les violences ». Une plateforme numérique permet également aux victimes, témoins et professionnels d'échanger avec des policiers et gendarmes formés à ces problématiques.

3. Intervention d'Artémis Sport : accueillir la parole et signaler

Patrick Roux, président et fondateur d'Artémis Sport, et Karine Repérant, psychologue du sport, ont abordé la conduite à tenir lorsqu'une personne révèle des violences ou lorsqu'un comportement préoccupant est porté à la connaissance d'un acteur sportif.

L'intervention a insisté sur la distinction entre deux étapes essentielles :

- **L'accueil de la parole** : écouter avec attention, instaurer un climat de confiance et permettre à la personne de s'exprimer sans jugement.
- **Le signalement et le recueil de la parole** : transmettre les informations aux interlocuteurs compétents, qui pourront procéder aux démarches et investigations nécessaires.

Il est important de ne pas confondre l'écoute initiale avec une enquête. Le rôle du premier interlocuteur est d'accueillir la parole avec prudence, sans chercher à mener lui-même des investigations.

Les intervenants ont également rappelé l'importance de prendre en compte les conséquences psychologiques que peut provoquer l'exposition à ces situations, y compris chez les personnes qui recueillent les témoignages.

4. Présentation du parcours de signalement de la FFTT

Thomas Chevalier a présenté les actions et dispositifs fédéraux, notamment le parcours de traitement des signalements.

La FFTT souhaite faciliter les démarches des victimes, mais également des témoins. En effet, un signalement peut provenir d'une personne directement concernée ou d'une personne ayant été témoin de faits préoccupants.

Le parcours présenté vise à clarifier les étapes suivant un signalement et l'orientation vers les interlocuteurs compétents. Il s'inscrit dans la volonté de mieux accompagner les personnes concernées et de renforcer la coordination entre les acteurs impliqués.

5. Ressources et outils à disposition

Plusieurs ressources ont été présentées ou rappelées au cours du webinaire :

- Les outils de sensibilisation et de formation de la MIPROF, accessibles sur le site « Arrêtons les violences ».
- Les dispositifs d'accompagnement et d'orientation proposés par Artémis Sport.
- Les procédures et moyens de signalement de la FFTT.
- Le parcours fédéral de traitement des signalements, destiné à faciliter la compréhension des démarches à suivre.

Ces ressources peuvent être mobilisées par les dirigeants, encadrants, référents éthiques et autres acteurs du tennis de table dans le cadre de leurs missions de prévention et de sensibilisation.